

Actualités institutionnelles au 1<sup>o</sup> Mai 2009

- Commissaires aux Comptes

Sur le site : [www.cncc.fr](http://www.cncc.fr)

Les textes fondamentaux :	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Loi de Sécurité Financière</li><li>- Le Code de déontologie</li><li>- Parties législatives, réglementaires et arrêtés du Code de Commerce</li><li>- Les Normes d'Exercice Professionnel (NEP)</li><li>- La Directive européenne sur le contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés.</li></ul>
Les chiffres clés :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le commissariat aux Comptes est en pleine expansion. 200 000 mandats de commissariat aux comptes dont 30 000 dans le secteur non marchand.</li><li>- 1 Commissaire aux Comptes sur 6 est une Femme.</li><li>- D'autres chiffres très intéressants sur la Profession sont fournis dans cette rubrique ouverte au public.</li></ul>
Accès réservé aux professionnels	Avec un Identifiant et un mot de passe, à demander à votre Compagnie Régionale si vous ne les détenez pas, vous aurez accès à d'autres informations professionnelles.

- Avocats

Sur le site : [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

Le Rapport DARROIS	Le Rapport peut être consulté sur ce site en libre accès.
--------------------	---

Sur le site : [www.cnb.fr](http://www.cnb.fr)

Cumul Emploi-Retraite :	Tableau de synthèse des bénéficiaires Emploi/Retraite
-------------------------	---

	La Loi N° 2008-1330 du 17 Décembre 2008 autorise sous certaines conditions le cumul Emploi/Retraite. Articles L793.10 à L723-11-1 du Code de la Sécurité Sociale (CSS) –Régime des Avocats-applicable au 28 Avril 2009.
--	--

- Experts-Comptables

Sur le site : [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)

Histoire de la Profession :	L'origine de la profession du chiffre remonterait en Mésopotamie il y a plusieurs siècles. Rappel synthétique dans cet article des grandes dates de la profession
Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables ( CSOEC) informe la profession du report de délai concernant la déclaration commune de Revenus ( DCR)	Dans une lettre adressée à la profession le 24 Avril 2009, Joseph ZORGNIOTTI, Président du CSOEC , informe les confrères d'un report de délai pour les déclarations 2031 et 2035 jusqu'au 20 mai 2009.